

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00962 Numéro SIREN : 451 677 355 Nom ou dénomination : VILDI PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 2482

Bilan

le -2 JUIL. 2020

Sous le n° 2020 B 2482

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	4 500		4 500	4 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	13 336 868		13 336 868	13 287 875
Autres titres immobilisés	9 965		9 965	9 965
ACTIF IMMOBILISE	13 351 333		13 351 333	13 302 340
STOCKS				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	98 793		98 793	177 366
Fournisseurs débiteurs	24 667		24 667	528 970
Etat, Impôts sur les bénéfices	45 171		45 171	232 265
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	44 165		44 165	89 820
Autres créances	2 927 931	16 871	2 911 060	4 094 628
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	2 000 000		2 000 000	
DISPONIBILITES	1 328 598		1 328 598	2 183 220
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 122		1 122	
ACTIF CIRCULANT	6 470 447	16 871	6 453 576	7 306 269
TOTAL ACTIF	19 821 779	16 871	19 804 908	20 608 609

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
CAPITAL	502 976	502 976
PRIMES D'EMISSION	1 436 402	1 436 402
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298	50 298
<i>Autres réserves</i>	1 591 797	673 016
RESULTAT DE L'EXERCICE	901 439	1 428 044
CAPITAUX PROPRES	4 482 913	4 090 737
PROVISIONS POUR RISQUES	65 577	90 912
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 577	90 912
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	14 321 181	15 270 630
<i>Emprunts</i>	14 321 181	15 270 630
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	569 904	2 884
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	139 518	317 909
DETTE FISCALE ET SOCIALES	172 836	231 427
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	16 423	43 074
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	156 413	188 353
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	19 566	468 729
AUTRES DETTES	33 413	135 381
DETTE	15 256 418	16 426 960
TOTAL PASSIF	19 804 908	20 608 609

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/05/18 au 30/09/18 5 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	-1 117,93	-1,49	2 151 621,67	99,98	-2 152 739,60	-100,05
Production vendue	76 196,35	101,49	385,96	0,02	75 810,39	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	75 078,42	100,00	2 152 007,63	100,00	-2 076 929,21	-96,51
Subventions d'exploitation			5 700,00	0,26	-5 700,00	-100,00
Autres produits	104 733,21	139,50	276 335,79	12,84	-171 602,58	-62,10
PRODUITS D'EXPLOITATION	179 811,63	239,50	2 434 043,42	113,11	-2 254 231,79	-92,61
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	-44 036,85	-58,65	-289 756,72	-13,46	245 719,87	-84,80
Variation de stock (m/ses)			2 505 525,15	116,43	-2 505 525,15	-100,00
Achats de m.p. & aut.approv.	103,97	0,14	309,00	0,01	-205,03	-66,35
Variation de stock (m.p.)			7 959,00	0,37	-7 959,00	-100,00
Autres achats & charges externes	85 990,94	114,53	524 413,05	24,37	-438 422,11	-83,60
Impôts, taxes et vers. assim.	11 185,21	14,90	111 427,85	5,18	-100 242,64	-89,96
Charges sociales	13 245,68	17,64	24 333,38	1,13	-11 087,70	-45,57
Amortissements et provisions	16 871,12	22,47	1 487,53	0,07	15 383,59	NS
Autres charges	34 135,27	45,47	38 654,10	1,80	-4 518,83	-11,69
CHARGES D'EXPLOITATION	117 495,34	156,50	2 924 352,34	135,89	-2 806 857,00	-95,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 316,29	83,00	-490 308,92	-22,78	552 625,21	-112,71
Produits financiers	50 134,54	66,78	14 124,00	0,66	36 010,54	254,96
Charges financières	214 286,83	285,42	66 247,13	3,08	148 039,70	223,47
RESULTAT FINANCIER	-164 152,29	-218,64	-52 123,13	-2,42	-112 029,16	214,93
Opérations en commun			882,79	0,04	-882,79	-100,00
RESULTAT COURANT	-101 836,00	-135,64	-541 549,26	-25,16	439 713,26	-81,20
Produits exceptionnels	1 330 234,14	NS	7 935 880,99	368,77	-6 605 646,85	-83,24
Charges exceptionnelles	8 249,74	10,99	5 967 937,32	277,32	-5 959 687,58	-99,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 321 984,40	NS	1 967 943,67	91,45	-645 959,27	-32,82
Impôts sur les bénéfices	318 709,00	424,50	-1 650,00	-0,08	320 359,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	901 439,40	NS	1 428 044,41	66,36	-526 605,01	-36,88

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 19 804 908 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 901 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2018 totalise 32 299 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 0 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	4 500	762	762	4 500
Immobilisations corporelles	4 500	762	762	4 500
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	13 287 875 9 965	49 991 5 440	998 5 440	13 336 868 9 965
Immobilisations financières	13 297 840	55 431	6 438	13 346 833
ACTIF IMMOBILISE	13 302 340	56 193	7 200	13 351 333

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		762	55 431	56 193
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		762	55 431	56 193
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		762	6 438	7 200
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		762	6 438	7 200

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARANDIS 34500 BEZIERS	50 000		99,98	
SAS DEVEDIS 34500 BEZIERS	800 000	3 188 782	100,00	820 970
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	13 336 868	13 336 868	2 839 373		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 141 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	98 793	98 793	
<i>Autres</i>	3 041 934	3 041 934	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 122	1 122	
Total	3 141 849	3 141 849	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact. a établir</i>	98 793
<i>Etat produits a recevoir</i>	57 815
<i>Divers produits a recevoir</i>	45 903
<i>Banques prod. a recevoir</i>	2 516
Total	205 028

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	31 436	16,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	31 436	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	65 577				65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335			25 335	
Total	90 912			25 335	65 577
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>				25 335	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 256 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	14 321 181	982 011	3 935 965	9 403 205
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	569 904	569 904		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	139 518	139 518		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	172 836	172 836		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	19 566	19 566		
<i>Autres dettes (**)</i>	33 413	33 413		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	15 256 418	1 917 248	3 935 965	9 403 205
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	946 154			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	359 403			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 359 177 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	14 295 913	15 793 845	13 286 877
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	14 295 913	15 793 845	13 286 877

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	44 467
<i>Int.courus/emprunts</i>	25 268
<i>Etat charges a payer</i>	3 668
<i>Clients rem. a accorder</i>	4 345
Total	77 748

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avance</i>	1 122		
Total	1 122		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>	-1 118		-1 118
<i>Produits des activités annexes</i>	76 196		76 196
TOTAL	75 078		75 078

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 192 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est notamment composé de la cession des titres de la SCI CLAYRAC.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	456 125
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	32 299
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	225
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-101 836	-33 595	-68 241
+ Résultat exceptionnel	1 321 984	352 304	969 680
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 220 148	318 709	901 439
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 11 290 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	2 845
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
<i>Frais sur acquisitions de titres</i>	37 476
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	40 321
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 290
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà</i>	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS VILDI PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VILDI PARTICIPATION. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le montant de la perte lié à l'intégration fiscale s'élève à 26 667 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La SAS MARANDIS est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale à compter du 1er octobre 2019.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Avals et cautions</i>	125 000
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	58 398
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	1 497 931
<i>Nantissement de titres de participation en garantie des emprunts</i>	15 793 845
<i>Autres engagements donnés</i>	17 291 776
Total	17 475 174
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	17 475 174
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	15 793 845

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE**VILDI PARTICIPATION**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

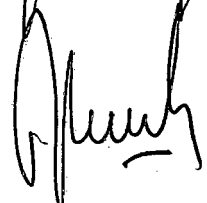
Siège social :

Avenue du Pech de Valras

34 500 BEZIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

Certifié conforme


VILDI PARTICIPATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

Siège social :
Avenue du Pech de Valras
34 500 BEZIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'assemblée générale de la société VILDI PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS VILDI PARTICIPATION** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières selon les méthodes décrites au paragraphe « Titres de participation » de l'annexe. Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

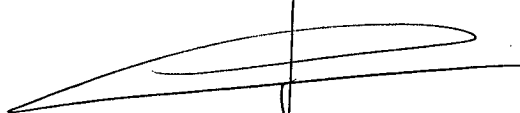
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 19 février 2020

SYGNATURES SAS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'Yves GAILLAT'.

Jean Yves GAILLAT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	4 500		4 500	4 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<i>Participations et créances rattachées</i>	13 336 868		13 336 868	13 287 875
<i>Autres titres immobilisés</i>	9 965		9 965	9 965
ACTIF IMMOBILISE	13 351 333		13 351 333	13 302 340
STOCKS				
CREANCES				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	98 793		98 793	177 366
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	24 667		24 667	528 970
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	45 171		45 171	232 265
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	44 165		44 165	89 820
<i>Autres créances</i>	2 927 931	16 871	2 911 060	4 094 628
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	2 000 000		2 000 000	
DISPONIBILITES	1 328 598		1 328 598	2 183 220
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 122		1 122	
ACTIF CIRCULANT	6 470 447	16 871	6 453 576	7 306 269
TOTAL ACTIF	19 821 779	16 871	19 804 908	20 608 609

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
CAPITAL	502 976	502 976
PRIMES D'EMISSION	1 436 402	1 436 402
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298	50 298
<i>Autres réserves</i>	1 591 797	673 016
RESULTAT DE L'EXERCICE	901 439	1 428 044
CAPITAUX PROPRES	4 482 913	4 090 737
PROVISIONS POUR RISQUES	65 577	90 912
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	65 577	90 912
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	14 321 181	15 270 630
<i>Emprunts</i>	14 321 181	15 270 630
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	569 904	2 884
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	139 518	317 909
DETTE FISCALES ET SOCIALES	172 836	231 427
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	16 423	43 074
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	156 413	188 353
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	19 566	468 729
AUTRES DETTES	33 413	135 381
DETTE	15 256 418	16 426 960
TOTAL PASSIF	19 804 908	20 608 609

SYGNATURES S.A.S.
 Commissaires aux Comptes
 Au capital de 324 365,57 €
 8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
 31512 TOULOUSE CEDEX 5
 RCS Toulouse B 333 321 628
 Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/05/18 au 30/09/18 5 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	-1 117,93	-1,49	2 151 621,67	99,98	-2 152 739,60	-100,05
Production vendue	76 196,35	101,49	385,96	0,02	75 810,39	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	75 078,42	100,00	2 152 007,63	100,00	-2 076 929,21	-96,51
Subventions d'exploitation			5 700,00	0,26	-5 700,00	-100,00
Autres produits	104 733,21	139,50	276 335,79	12,84	-171 602,58	-62,10
PRODUITS D'EXPLOITATION	179 811,63	239,50	2 434 043,42	113,11	-2 254 231,79	-92,61
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	-44 036,85	-58,65	-289 756,72	-13,46	245 719,87	-84,80
Variation de stock (m/ses)			2 505 525,15	116,43	-2 505 525,15	-100,00
Achats de m.p. & aut.approv.	103,97	0,14	309,00	0,01	-205,03	-66,35
Variation de stock (m.p.)			7 959,00	0,37	-7 959,00	-100,00
Autres achats & charges externes	85 990,94	114,53	524 413,05	24,37	-438 422,11	-83,60
Impôts, taxes et vers. assim.	11 185,21	14,90	111 427,85	5,18	-100 242,64	-89,96
Charges sociales	13 245,68	17,64	24 333,38	1,13	-11 087,70	-45,57
Amortissements et provisions	16 871,12	22,47	1 487,53	0,07	15 383,59	NS
Autres charges	34 135,27	45,47	38 654,10	1,80	-4 518,83	-11,69
CHARGES D'EXPLOITATION	117 495,34	156,50	2 924 352,34	135,89	-2 806 857,00	-95,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 316,29	83,00	-490 308,92	-22,78	552 625,21	-112,71
Produits financiers	50 134,54	66,78	14 124,00	0,66	36 010,54	254,96
Charges financières	214 286,83	285,42	66 247,13	3,08	148 039,70	223,47
RESULTAT FINANCIER	-164 152,29	-218,64	-52 123,13	-2,42	-112 029,16	214,93
Opérations en commun			882,79	0,04	-882,79	-100,00
RESULTAT COURANT	-101 836,00	-135,64	-541 549,26	-25,16	439 713,26	-81,20
Produits exceptionnels	1 330 234,14	NS	7 935 880,99	368,77	-6 605 646,85	-83,24
Charges exceptionnelles	8 249,74	10,99	5 967 937,32	277,32	-5 959 687,58	-99,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 321 984,40	NS	1 967 943,67	91,45	-645 959,27	-32,82
Impôts sur les bénéfices	318 709,00	424,50	-1 650,00	-0,08	320 359,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	901 439,40	NS	1 428 044,41	66,36	-526 605,01	-36,88

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 19 804 908 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 901 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2018 totalise 32 299 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 0 euros a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		762	762	
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 500			4 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 500	762	762	4 500
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 287 875	49 991	998	13 336 868
- Autres titres immobilisés	9 965	5 440	5 440	9 965
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	13 297 840	55 431	6 438	13 346 833
ACTIF IMMOBILISE	13 302 340	56 193	7 200	13 351 333

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		762	55 431	56 193
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		762	55 431	56 193
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		762	6 438	7 200
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		762	6 438	7 200

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARANDIS 34500 BEZIERS	50 000		99,98	
SAS DEVEDIS 34500 BEZIERS	800 000	3 188 782	100,00	820 970
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	13 336 868	13 336 868	2 839 373		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 141 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	98 793	98 793	
<i>Autres</i>	3 041 934	3 041 934	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 122	1 122	
Total	3 141 849	3 141 849	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact. à établir</i>	98 793
<i>Etat produits à recevoir</i>	57 815
<i>Divers produits à recevoir</i>	45 903
<i>Banques prod. à recevoir</i>	2 516
Total	205 028

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	31 436	16,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	31 436	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	65 577				65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335			25 335	
Total	90 912			25 335	65 577
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>				25 335	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 256 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	14 321 181	982 011	3 935 965	9 403 205
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	569 904	569 904		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	139 518	139 518		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	172 836	172 836		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	19 566	19 566		
<i>Autres dettes (**)</i>	33 413	33 413		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	15 256 418	1 917 248	3 935 965	9 403 205
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	946 154			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	359 403			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 359 177 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	14 295 913	15 793 845	13 286 877
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	14 295 913	15 793 845	13 286 877

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	44 467
<i>Int.courus/emprunts</i>	25 268
<i>Etat charges a payer</i>	3 668
<i>Clients rem. a accorder</i>	4 345
Total	77 748

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avance</i>	1 122		
Total	1 122		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>	-1 118		-1 118
<i>Produits des activités annexes</i>	76 196		76 196
TOTAL	75 078		75 078

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 192 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est notamment composé de la cession des titres de la SCI CLAYRAC.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	456 125
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	32 299
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	225
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-101 836	-33 595	-68 241
+ Résultat exceptionnel	1 321 984	352 304	969 680
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 220 148	318 709	901 439
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 11 290 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	2 845
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
<i>Frais sur acquisitions de titres</i>	37 476
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	40 321
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 290
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà</i>	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS VILDI PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VILDI PARTICIPATION. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le montant de la perte lié à l'intégration fiscale s'élève à 26 667 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La SAS MARANDIS est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale à compter du 1er octobre 2019.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Avals et cautions</i>	125 000
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	58 398
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	1 497 931
<i>Nantissement de titres de participation en garantie des emprunts</i>	15 793 845
<i>Autres engagements donnés</i>	17 291 776
Total	17 475 174
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	17 475 174
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	15 793 845

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions solidaires en faveur des banques en garantie des emprunts</i>	6 740 683
<i>Avals et cautions</i>	6 740 683
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	6 740 683
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

VILDI PARTICIPATION
Société par Actions Simplifiée au Capital de 502 976 euros
Siège social : avenue du Pech de Valras 34500 BEZIERS
451 677 355 RCS BEZIERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 901 439,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 901 439,40 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 493 236,76 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Date de clôture d'exercice	Date des décisions collectives	Total des Sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
				Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2017	14/04/2016 (*)	190 187,80	31 436	190 109,15	78,65
	28/09/2017	néant	31 436	néant	néant
30/04/2018	18/05/2017 (*)	190 187,80	31 436	190 109,15	78,65
	20/09/2018	502 976	31 436	502 864	112
30/09/2018	28/02/2019	100 595,20	31 436	100 572,80	22,40

(*) Distributions exceptionnelles

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Frank LAPLANCHE

